



Prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort



BULLETIN DES CHAPELLES DE :

ANGERS ∞ CHEMILLÉ ∞ SAUMUR ∞ THOUARS ∞ AVRILLÉ (Moniales)

Angevins, aimez vous encore l'Eglise et la France ?

LE P A R V I S

Chers fidèles d'Angers,

Voici bientôt un an que je suis en Anjou. Je n'ai pas eu à apprendre ce que je savais déjà du catholicisme et du patriotisme de cette région, mais j'ai eu à mieux connaître ses causes particulières et historiques: ses saints et ses grands hommes d'Eglise, de St Maurille à Mgr Freppel, la noblesse angevine du moyen-âge à la révolution, et son attachement à l'Eglise et aux Rois de France, la grand guerre des « vendéens » après la révolution, dont les souvenirs précis marquent la région (et même la maison de notre prieuré). Il faut y joindre le zèle missionnaire des prêtres, comme à Angers le Père André, qui ont maintenu par leur ministère dévoué la vie de foi malgré la crise de l'Eglise. Et nous devons y ajouter: le soutien et l'activité des laïcs, des fidèles qui ont mis beaucoup de travail, de temps, et d'argent, pour que ce zèle missionnaire des prêtres puisse s'exercer et rayonner, et pas seulement en Anjou, mais au-delà: je pense à des noms précis, qui ont particulièrement soutenu Mgr LEFEBVRE dans son œuvre de formation sacerdotale et qui cherchaient aussi à unifier leurs activités avec ceux qui faisaient de même dans toute la France.

tence à faire appel non plus à l'ardeur de leur création ou de leur commencement, mais à la grande épreuve de la persévérance. Mais c'est cette épreuve qui distingue les œuvres humaines et les œuvres de Dieu. Or maintenant, c'est nous qui avons en mains cette persévérance, à la suite de ceux qui ont commencé. Que voulons-nous en faire?



*Mgr Freppel, évêque
d'Angers de 1870 à 1891*

Le Pèlerinage de la Tradition est une de ces activités qui est unique dans son genre pour le plus grand bien de l'Eglise et de la France. N'oublions pas que, si le lieu d'arrivée n'est plus le Sacré-Cœur de Montmartre, pour des raisons indépendantes de notre volonté, il demeure le « Pèlerinage du Sacré-Cœur », et que son aboutissement aux Invalides en fait un témoignage plus retentissant de notre foi. Son caractère de

prière publique (et dans Paris, d'une procession) le distingue d'une simple « manifestation », et la marche que nous accomplissons y montre de manière indubitable que nous y mettons l'esprit de la Croix, l'esprit de la messe, par la pénitence de cet effort.

Oserai-je penser qu'en Anjou, aller rendre « Gloire et honneur au Sacré-Cœur » nous est maintenant indifférent? Que la seule activité nationale de prière et de pénitence nous est inutile, ou ne requiert pas

Toutes les œuvres nouvelles et tous les combats ont à un moment de leur exist-

Mai
2015
N° 76

OFFRANDE
LIBRE

Gastines - 49380 - Faye d'Anjou - Tel : 02 41 74 12 78

notre participation motivée? Cela me paraît impossible.

Aussi j'invite tous ceux qui le peuvent à s'inscrire sans tarder, et à œuvrer pour y amener d'autres pèlerins.

Et si vous voulez un encouragement, le voici: les responsables du bureau national du « Pèlerinage de Tradition » nous avaient promis, au mois de janvier, qu'ils mettraient toute leur ardeur cette année, à améliorer les conditions du pèlerinage, notamment sur les parcours du dimanche et du lundi, et sur le bivouac du dimanche soir. Et bien ils ont tenu parole: ils viennent de nous infor-

mer qu'ils ont réussi non seulement à trouver un lieu de bivouac (à Villepreux, mais pas là où nous allions autrefois), mais à gagner 7km, (soit plus de 2h de marche) sur le parcours du dimanche, et 3km sur celui du lundi! Remercions-les!

Alors, que ce soit pour faire le pèlerinage en entier, ou pour le rejoindre le lundi: inscrivez-vous vite, et, cette année, n'oubliez pas votre ange gardien. Posez-vous simplement la question: « qu'en pense-t-il? ».

Abbé Jean-Luc Radier

LES MESSSES RALLIÉES ? *Separamini popule meus*

« Frères, soyez mortifiés et sur vos gardes, car votre adversaire le diable, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui dévorer. Que la foi vous donne la force de lui résister » (1^o épître de St Pierre, 5)

En cas d'épidémie, il faut non seulement être en bonne santé, mais aussi avoir des anticorps et se protéger. Des anticorps contre l'épidémie présente, pas contre les épidémies du passé. Pour le chrétien, l'épidémie de l'immoralité publique générale, légale et « tendance » est moins mortelle que l'adhésion religieuse à des nouveautés intellectuelles qui font rejeter Notre Seigneur Jésus-Christ avec bonne conscience. Appuyé sur la foi on se relève du péché, on ne se relève pas de l'abandon de la foi. En cas d'épidémie mortelle, la protection de la santé passe avant tout, surtout pour les sauveteurs.

L'erreur religieuse d'aujourd'hui est la pire de toute l'histoire. Elle trouve en tout homme une complicité intérieure par sa permissivité, elle est favorisée par la pression du monde apostat, elle est commandée au nom de Dieu par les pasteurs du troupeau. 50 ans d'expérience ne permettent pas de s'aveugler. Depuis Vatican II, ce qui était mal avant est devenu bien aujourd'hui, et ce qui était bien avant est mal aujourd'hui.

Les discussions théologiques entre Rome et la Fraternité en 2012 ont bien mis en lumière

comment le loup se déguise en brebis. L'Eglise a toujours tenu que l'enseignement de notre seigneur Jésus-Christ était la norme de l'enseignement des apôtres, et l'enseignement des apôtres transmis par la Tradition est la norme de l'enseignement des évêques et du Pape, Bref, le magistère passé est la norme du magistère présent. Selon « l'Eglise conciliaire », le magistère présent est la norme du magistère passé. Et dans les faits le magistère de l'Eglise d'aujourd'hui s'arroge le pouvoir de censurer notre seigneur Jésus-Christ et ce qui est transmis par la Tradition. Jean-Paul II ne s'est pas gêné pour le faire avec la théorie de la rédemption universelle,

Benoît XVI en enseignant le grand nombre des élus, François Ier en entreprenant d'autoriser le divorce et le mariage homosexuel.

L'«herméneutique de la continuité» de Benoît XVI était une équivoque qui pouvait être comprise au sens de la Tradition ou au sens conciliaire. C'est pire que le protestantisme.

Que nous commanderait Notre Seigneur Jésus-Christ? Personne ne l'a mieux exprimé que Saint Louis Ma-

rie Grignon de Montfort : « Entendez-vous bien la voix de Dieu notre bon Père qui, après avoir donné sa triple malédiction à tous ceux qui suivent les concupiscences du monde: “*vae, vae, vae habitantibus in terra*”, vous crie amoureusement, en vous tendant les bras: «*Separamini, popule meus*: Séparez-vous, mon peuple choisi, chers Amis de la Croix de mon Fils » (lettre aux amis de la croix.). . C'est un péché grave de s'unir dans les sacrements



s'il n'y a pas d'union dans la foi, spécialement en ce qui concerne la Sainte eucharistie : c'est aussi sacrilège que de vouloir recevoir le sacrement de pénitence sans la contrition.

En pratique le problème se pose souvent pour l'assistance à une messe traditionnelle dite par un prêtre bi-ritualiste, ou qui est membre d'un institut qui adhère officiellement à Vatican II. Le principe de la séparation doit être la règle, et l'exception doit être rare et justifiée. Souvent, on peut penser avec fondement qu'ils n'adhèrent pas de cœur aux nouveautés, qui ne voient pas comment faire autrement et ne se donnent pas la mission sacrée de ramener à l'obéissance les méchants schismatiques. Sanctifier le dimanche n'implique pas de communier. Un vrai disciple du Christ qui est heureux de porter la croix de la marginalisation à la suite de son Maître, sentira sans peine si l'exception est justifiée, s'il rend gloire à Dieu ou s'il cède à l'esprit du monde. Et



s'il se trompe, se sera sans conséquence parce que son cœur n'est pas partagé.

Cette fuite est la seule défense permise et commandée aux brebis du Christ. Elles n'en ont pas d'autre, elle est vitale. Si l'on s'en exempte, même de bonne foi, notre seigneur Jésus-Christ passe peu à peu en second, la charité qui nous rend capable d'aimer Dieu plus que tout se refroidit, et on abdique sa raison pour digérer en paix en se rassurant par des formules théâtrales et inconsistantes du genre: « je préfère être dans l'erreur avec le pape que d'être dans le vrai sans le pape ».

Que Notre Seigneur ne soit pas pour nous un accessoire facultatif mais bien le sauveur. « mes petits enfants, (...) n'aimons pas le monde ni ce qui est dans le monde » (I Jean, 18).

Abbé Philippe Marcille

SAINT JEAN BOSCO : LA PEDAGOGIE D'UN SAINT (SUITE)

Qu'est ce que le système préventif ?

J'ai été plusieurs fois invité à exprimer l'ordinaire, alors seulement qu'il devra menacer ou punir.

Ce système est facile, peu pénible. Il est spécialement utile dans les casernes et, en général, à l'égard des personnes raisonnables et intelligentes, qui doivent, par elles-mêmes, être en état de connaître et de se rappeler ce qui est conforme à la loi ou aux autres règlements.

Tout autre, et je dirais même tout opposé, est le système préventif. Son but est aussi de faire connaître les prescriptions et les règlements de la maison. La surveillance s'exerce de telle façon que les élèves soient sans cesse sous le regard vigilant du directeur ou des assistants. Ceux-ci leur parlent comme des pères pleins de tendresse, les dirigent en toute occasion, leur donnent des conseils et les corrigent avec amour, en un mot, mettent les élèves dans l'impossibilité de commettre aucune faute.

Ce système est entièrement fondé sur la raison, la piété et l'amitié. Il exclut tout châtement violent et s'efforce d'éloigner la correction même légère. Ce système est préférable, voici encore pour quels motifs :

L'élève, préalablement averti, n'est

point humilié par les fautes qu'il commet, comme cela arrive quand ces fautes sont connues du supérieur. Il ne s'irrite pas de la réprimande qui lui est adressée, ou de la pénitence qu'on lui inflige ou dont on le menace. Il y a toujours dans ce système un avis affectueux qui lui est parvenu, qui l'a ramené à la raison et qui, souvent, a gagné son cœur au point que lui-même désire presque le châtement dont il a reconnu la nécessité.

Un motif plus grave encore d'employer ce système est la légèreté de la jeunesse qui lui fait oublier, en un instant, les règlements disciplinaires et les châtements qu'elle peut encourir. Il arrive souvent qu'un petit enfant se rende coupable et reçoive une pénitence, sans y avoir fait attention. Il a agi sans se souvenir de la loi, au moment où il l'a transgressée, et il aurait certainement évité cette faute, si une voix amie l'avait averti.

Le système répressif peut bien empêcher un désordre ; difficilement il amendera les coupables. On a observé que les jeunes gens n'oublient pas les châtements qu'ils ont subis, et que le plus souvent ils gardent rancune, avec le désir de

J'ai été plusieurs fois invité à exprimer verbalement ou par écrit quelques pensées sur le sys-

tème préventif adopté dans nos établissements. Voulant actuellement faire imprimer le règlement pratiqué de tout temps parmi nous, je crois opportun de donner sur ce sujet quelques indications générales qui seront comme le sommaire d'un ouvrage que je me propose d'écrire, si Dieu me donne assez de vie pour le terminer. Mon unique but est de favoriser la réussite dans l'art difficile de l'éducation de la jeunesse.

Je dirai donc en quoi consiste le système préventif et pourquoi il faut l'adopter de préférence. Je parlerai ensuite de son application pratique et de ses avantages.

En quoi consiste le système préventif et pourquoi l'adopter de préférence ?

Il y a deux systèmes dont on a toujours fait usage dans l'éducation de la jeunesse : le système préventif et le système répressif.

Le système répressif consiste à faire d'abord bien connaître la loi à ceux qui devront l'observer ; à exercer ensuite une surveillance rigoureuse pour connaître les transgresseurs et, le cas échéant, leur infliger les châtimens mérités. Dans ce système, un supérieur doit être sévère et même menaçant de paroles et d'allures. Il évitera toujours la familiarité avec ceux qui lui sont soumis. Le directeur, pour donner plus de force à son autorité, devra se trouver rarement au milieu de ses subordonnés et, pour l'ordinaire, alors seulement qu'il devra menacer ou punir.

Ce système est facile, peu pénible. Il est spécialement utile dans les casernes et, en général, à l'égard des personnes raisonnables et intelligentes, qui doivent, par elles-mêmes, être en état de connaître et de se rappeler ce qui est conforme à la loi ou aux autres règlements.

Tout autre, et je dirais même tout opposé, est le système préventif. Son but est aussi de faire connaître les prescriptions et les règlements de la maison. La surveillance s'exerce de telle façon que les élèves soient sans cesse sous le regard vigilant du directeur ou des assistants. Ceux-ci leur parlent comme des pères pleins de tendresse, les dirigent en toute occasion, leur donnent des conseils et les corrigent avec amour, en un mot, mettent les élèves dans l'impossibilité de commettre aucune faute.

Ce système est entièrement fondé sur la raison, la piété et l'amitié. Il exclut tout châtiment violent et s'efforce d'éloigner la correction même légère. Ce système est préférable, voici encore pour quels motifs :

L'élève, préalablement averti, n'est point

humilié par les fautes qu'il commet, comme cela arrive quand ces fautes sont connues du supérieur. Il ne s'irrite pas de la réprimande qui lui est adressée, ou de la pénitence qu'on lui inflige ou dont on le menace. Il y a toujours dans ce système un avis affectueux qui lui est parvenu, qui l'a ramené à la raison et qui, souvent, a gagné son cœur au point que lui-même désire presque le châtiment dont il a reconnu la nécessité.

Un motif plus grave encore d'employer ce système est la légèreté de la jeunesse qui lui fait oublier, en un instant, les règlements disciplinaires et les châtimens qu'elle peut encourir. Il arrive souvent qu'un petit enfant se rende coupable et reçoive une pénitence, sans y avoir fait attention. Il a agi sans se souvenir de la loi, au moment où il l'a transgressée, et il aurait certainement évité cette faute, si une voix amie l'avait averti.

Le système répressif peut bien empêcher un désordre ; difficilement il amendera les coupables. On a observé que les jeunes gens n'oublient pas les

châtimens qu'ils ont subis, et que le plus souvent ils gardent rancune, avec le désir de secouer le joug et même de se venger. Il semble parfois qu'ils n'y attachent pas une grande importance, mais quiconque les observera attentivement, pourra constater combien sont terribles ces souvenirs de jeunesse. Ils oublient facilement les punitions de leurs parents, mais très difficilement celles de leurs maîtres. Il est des enfants qui, châtiés, même justement, à l'époque de leur éducation, ont accompli leur vengeance brutale jusque dans un âge avancé.

Le système préventif, au contraire, rend l'élève ami de son maître, en qui il voit un bienfaiteur prévenant qui veut le rendre bon et le préserver des contrariétés, des châtimens et du déshonneur.

Le système préventif est salutaire à l'élève en ce sens que son maître pourra toujours lui parler le langage du cœur, et pendant le temps de l'éducation, et quand il aura quitté la maison. Le maître, ayant gagné le cœur de son protégé, pourra exercer sur lui une grande influence, lui donner des avis, des conseils, et même le corriger, alors qu'il se trouvera dans les emplois et les fonctions de la vie civile et du commerce.

Pour tous ces avantages et pour bien d'autres raisons, il nous semble que le système préventif doit être préféré au système répressif.



Le Saint Rosaire et la famille (R.P. Bellanger)

Quel beau sujet j'entreprends de traiter aujourd'hui et comme j'ai besoin que vous me recommandiez à la Sainte Vierge ! Je voudrais vous montrer **l'influence du Saint Rosaire sur chacun des membres de la famille et sur la famille elle-même**, pour détruire l'égoïsme qui tend à ravager la famille.

La famille, **oeuvre divine**, composée comme l'adorable famille du Ciel, l'Auguste **Trinité**, du père, des enfants et de ce lien d'amour, image de l'Esprit Saint et qui s'appelle la mère. La famille, oeuvre divine que le Fils de Dieu a consacrée en voulant appartenir à une famille de la terre. Jésus a été de la **famille de Marie et de Joseph** : *Joseph virum Mariae* (Mt 1, 16)

La famille, oeuvre divine que **Satan et ses suppôts** cherchent de toute manière à détruire, à profaner (..)

Eh bien ! Pour empêcher l'oeuvre du démon dans la famille, je dis qu'il faut un **lien** qui retienne chaque membre de la famille à l'adorable famille du Ciel, et qui réunisse entre eux les divers membres de la famille de manière à ce qu'ils ne forment plus **qu'un coeur et qu'une âme**. Ce lien sera le **Rosaire**.

Le Saint Rosaire mettra tous les membres de la famille en communication avec le Ciel et fera descendre les grâces dont chacun aura besoin. Le Saint Rosaire sera la **chaîne d'amour** qui réunira tous les coeurs d'une même famille en un seul faisceau et maintiendra l'union entre ceux que le Bon Dieu a unis, jusqu'au jour du **rendez-vous éternel au Paradis**.

Dans les familles où les parents font l'oeuvre de Dieu sous son regard, nous rencontrons d'ordinaire les **quatre saisons de la vie** : de charmants **petits enfants** au **printemps** de leur existence, des **jeunes gens** qui commencent déjà **l'été**, des **parents** qui recueillent les fruits de **l'automne**, et peut-être un vénérable **aïeul** qui, arrivé aux jours tristes de **l'hiver**, se prend à rêver aux joies infinies du Ciel.

Or, à chaque saison de sa vie, l'homme doit pratiquer une **vertu** nouvelle qui le mettra en communication avec le Ciel, et qui resserrera davantage le lien qui l'unit aux membres de sa famille de la terre, et j'affirme que le Saint Rosaire donnera à l'enfant, au jeune homme, au vieillard, **les grâces qui lui rendront cette vertu facile à pratiquer**.

LA VERTU DE L'ENFANCE EST LA PIÉTÉ...



Joseph de Maistre a dit que **l'homme est formé sur les genoux de sa mère**. Cette parole est vraie. Aussi, si le petit enfant n'aime pas le Petit Jésus, la Sainte Vierge, **dès sa plus tendre enfance**, si la prière ne jaillit pas de son coeur et de ses lèvres, dès qu'il commence à balbutier le nom de son père et de sa mère de la terre, à moins d'un miracle de conversion, on aura beau faire, il n'aura jamais la piété qui convient à tous les âges, à toutes les circonstances de la vie, on aura beau faire, cet enfant en grandissant regardera toujours la prière comme un fardeau et non comme une douce consolation.

(..) [Au contraire, quand] le chapelet [est] récité en commun par tous les membres de la famille (...) agenouillée au pied du Crucifix du foyer et de l'image de Marie. (...) La prière, l'amour de Notre-Seigneur et de sa Mère, leur entrent par les yeux, par les oreilles et par le coeur. Ces petits enfants grandissent, **vous ne leur enlèverez pas** plus leur amour simple et vrai pour le Bon Dieu et sa Mère que l'amour pour le chapelet. (...)

L'ENFANT EST DEVENU JEUNE HOMME...

Il va commencer l'été de sa vie, saison pleine de **périls**, où l'âme doit craindre avant tout les ardeurs des passions. (...) L'impureté, voilà ce

qui pourra briser le lien qui a uni jusque-là le cœur du jeune homme au Cœur de son Dieu, voilà ce qui enlèvera aussi le jeune homme au foyer et au cœur de son père et de sa mère.

Mais le jeune homme fidèle à sa Mère du Ciel, fidèle à **saluer cinquante fois tous les jours** celle dont le nom propre est la "**Sainte Vierge**" – *Ave Maria*, celle qui est **pleine de grâces** : *Gratia plena* (...) ; si 50 fois, il lui dit : "Priez pour nous", ce jeune homme-là **restera pur** (...) Ou si un jour, par suite d'une imprudence qui est presque une grâce de Dieu, dans ce sens qu'elle lui montre combien il est faible, si un jour, il se laisse toucher par le mal, **il s'en repent si vite et si bien** que le prêtre qui lui donne le pardon de Dieu, ne peut s'empêcher de s'écrier : *O felix culpa !* (...)

LE JEUNE HOMME EST RESTE PUR

Il a recouvré la pureté grâce à son chapelet, il a **fondé un foyer**. L'automne de la vie va bientôt commencer pour lui car, ne nous trompons pas, la vie de l'homme est **si courte**, la vieillesse arrive **si tôt** que pour beaucoup d'hommes, **l'âge mûr est vraiment l'automne**. C'est le moment des **épreuves de tout genre**, c'est l'heure des plus douloureuses séparations, c'est en un mot l'époque de la vie où l'homme prépare sa couronne éternelle, en recevant de la main de son Dieu une couronne d'épines bien douloureuse.

Quel sera la vertu de l'âge mûr ? Vous l'avez deviné, cette vertu s'appelle la **force chrétienne**.

Il lui faudra la force de Dieu pour travailler et pour souffrir.

Où la prendra-t-il d'une manière plus abondante que dans la belle prière du Rosaire ? (...)

Le chapelet nous lie à la Croix et nous empêche de tomber quand le Bon Dieu veut que nous restions **debout sur le Calvaire** à l'heure de quelque grande douleur.

ARRIVE ENFIN POUR QUELQUES-UNS LA VIEILLESSE, AUTREMENT DIT, L'HIVER DE LA VIE.

Au vieillard qui a déjà un pied dans la tombe, il faut **l'espérance qui donne la patience**. Cette vertu de patience bien pratiquée achève la **purification de l'âme** à la veille des jugements redoutables du Bon Dieu.

Un bon vieillard passait ses jours et une partie de ses nuits à **égrener son chapelet**. Il avait souvent la visite de son Curé : "*Mon ami*, lui dit un jour le prêtre, *que vous paraissent malheureux* – *Moi, malheureux*, répartit assez vivement le vieillard, *et c'est vous, Monsieur le Curé, qui dites cela... Je suis pauvre, c'est vrai, je suis aveugle, infirme, mais bientôt, j'irai voir le Bon Dieu et sa Mère, et, en attendant, voyez-vous, Monsieur le Curé, j'ai avec moi mon vieux compagnon, nous causons à deux* (en même temps, il montrait son chapelet). *C'est mon livre à moi,*



Père Bellanger S.V.
(1861-1902)
"Le saint de l'Ave Maria"

et quel beau livre, je crois bien que dans le Ciel, on doit encore dire le chapelet ; je ne me figure pas le Ciel sans la belle prière du chapelet... Aussi, Monsieur le Curé, avec mon chapelet qui me fait penser au Ciel, croyez bien que je ne suis pas malheureux du tout."

(...) Vous voyez bien, n'est-ce pas, que le chapelet est **vraiment** le lien qui rattache au Cœur de Dieu chaque membre de la famille. Il est aussi le lien qui réunit en un seul faisceau tous les cœurs d'un foyer. (...)

O vous tous, mes frères, qui voulez retrouver tous les vôtres en Paradis, **apprenez-leur à dire le chapelet** de la Vierge Marie, **dites-le vous-mêmes** avec eux et pour eux. Apprenez surtout le Rosaire aux petits enfants. (...)

Devenus grands, ils continueront à dire le chapelet, et vous leur aurez mis entre les mains la **clef du Paradis**.

Père BELLANGER, 1894

4ème Instruction pour la neuvaine à Notre Dame de la Salette (extraits)

in "Notre Dame du Lys", 4ème trimestre 1998 (revue du Séminaire des Missions Ouvrières)



Pour contacter nos abbés:

- **M. l'Abbé Jean-Luc Radier :**
02 41 74 19 76
En cas d'urgence : 06 14 77 90 46
jean-luc.radier@wanadoo.fr
- **M. l'Abbé Philippe Marcille :**
06 52 96 91 41
- **M. l'Abbé Louis-Paul Dubroeuq :**
06 16 80 63 17
l.dubroeuq@gmail.com
- **Mail du prieuré :**
prieuredegastines@orange.fr

POUR AIDER LE PRIEURÉ DE GASTINES ET SES CHAPELLES

Titulaire du compte : FSSPX - GASTINES
Prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort - 49380 - Faye d'Anjou

Identification nationale de compte bancaire - RIB :

Code bancaire	Indicatif	N° de compte	Clé RIB
30002	05922	0000079414A	54

Domiciliation :

CL BI ROUEN SDC 08328
14 avenue Aristide Briand - 76000 - ROUEN - Tel : 02 35 52 73 19

Identification internationale de compte bancaire - IBAN

FR06 3000 2059 2200 0007 9414 A54

Identifiant international banque Bic (adresse SWIFT)

CRL YFRPP

Déduction fiscale

Pour les particuliers : 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemple : un don de 100 € donne droit à une réduction de 66 €, ce qui ramène votre contribution personnelle à 34 €.

Prochaines retraites

Messieurs : du 4 au 9 Mai

Les Messes dans les chapelles desservies par Gastines

Mai 2015	Angers Chapelle St Pie X	Chemillé Chapelle St Joseph	Saumur Chapelle Ste J. Delanoue	Thouars Collégiale Notre Dame
Dimanche 3 mai Quatrième Dimanche après Pâques	10h30 Messe (Abbé Marcille Abbé Radier)	8h30 - 10h30 Messe (Abbé Delestre)	8h15 Messe (Abbé Radier)	10h45 Messe (Abbé Dubroeuq)
Vendredi 8 mai De la Férie	18h30 Messe	19h Messe	-	-
Samedi 9 mai St Grégoire de Naziance	18h Messe	-	18h Messe	-
Dimanche 10 mai Cinquième Dimanche après Pâques	10h30 Messe (Abbé Radier)	8h30 - 10h30 Messe (Abbé Delestre Abbé Marcille)	8h15 Messe (Abbé Gérard)	10h45 Messe (Abbé Gérard)
Jeudi 14 mai Ascension de N. S.	10h30 Messe (Abbé Marcille)	8h30 - 10h30 Messe (Abbé Delestre)	8h15 Messe (Abbé Dubroeuq)	10h45 Messe (Abbé Radier)
Vendredi 15 mai St Jean Baptiste de la Salle	18h30 Messe	19h Messe	-	-
Samedi 16 mai St Ubald	18h00 Messe	-	18h Messe	11h15 Messe
Dimanche 17 mai Dimanche dans l'octave de l'Ascension	10h30 Messe (Abbé Marcille)	8h30 - 10h30 Messe (Abbé Delestre)	8h15 Messe (Abbé Dubroeuq)	10h45 Messe (Abbé Gérard)
Vendredi 22 mai De la Férie	18h30 Messe	19h Messe	-	-
Samedi 23 mai Vigile de la Pentecôte	18h00 Messe	-	18h Messe	11h15 Messe
Dimanche 24 mai Pentecôte	10h30 Messe (Abbé Marcille)	8h30 - 10h30 Messe (Abbé Delestre)	8h15 Messe (Abbé Dubroeuq)	10h45 Messe (Abbé Dubroeuq)
Vendredi 28 mai Quatre Temps	18h30 Messe	19h Messe	-	-
Samedi 29 mai Quatre Temps	18h00 Messe	-	18h Messe	11h15 Messe
Dimanche 31 mai Fête de la Très Sainte Trinité	10h30 Messe (Abbé Radier)	8h30 - 10h30 Messe (Abbé Delestre)	8h15 Messe (Abbé Marcille Abbé Gérard)	10h45 Messe (Abbé Gérard Abbé Marcille)

**Chaque mercredi, une messe est
célébrée à Angers à 18h30**



**Couvent des moniales d'Avrillé
Messe le Dimanche à 8h00
Messe en semaine à 9h50**